



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 7 juillet 2015 à 19 h
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau/avocate, directrice d'arrondissement
Me Alain R Roy, secrétaire d'arrondissement

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 7 JUILLET 2015.

La Mairesse Madame Chantal Rouleau, déclare la séance ouverte à 19 h 07.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

Madame la mairesse, Chantal Rouleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux directeurs de services et employés de l'arrondissement.

Madame Rouleau mentionne que le bureau de l'arrondissement situé au 7380, boul. Maurice-Duplessis a dû être relocalisé temporairement dans l'édifice du 13301, rue Sherbrooke Est, à la suite des négociations infructueuses avec le propriétaire concernant une entente d'occupation temporaire, le temps d'emménager dans la future Maison du citoyen. Elle remercie les employés pour leur collaboration et leur dévouement à cette occasion.

Madame Rouleau annonce concernant le réaménagement du parc Pasquale-Gattuso et du remplacement de l'ensemble de la surface du terrain de soccer actuel par une synthétique à l'été 2016.

Madame Rouleau annonce que l'arrondissement ira de l'avant avec le projet de correction des raccordements d'égouts inversés, et ce, afin de corriger les déversements d'eaux usées dans le fleuve.

Madame Rouleau désire souhaiter un bon été à tous les citoyens

CA15 30 07 0180

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis, avec l'ajout du point 30.10.

ADOPTÉ

10.02

CA15 30 07 0181

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE ratifier des procès-verbaux du conseil d'arrondissement de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2015 ainsi que des séances extraordinaires tenues les 9 juin et 3 juillet 2015.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une demande de marquage de l'intersection des rues Prince-Arthur et de La Rousselière.

Deux interventions concernant la sécurité la propreté et le bruit excessif des usagers de la rampe de mise au boulevard Gouin Est.

Deux questions concernant la situation dérogatoire d'un stationnement en façade d'un immeuble commercial du boulevard Maurice-Duplessis.

Cinq interventions de représentants de syndicats de la Ville de Montréal.

Une plainte concernant un spectacle d'enfants offert à la Place du Village.

Une demande de réparer des trous en bordure du trottoir de la rue de La Rousselière.

Une demande pour rétablir des toilettes publiques au parc René-Masson.

Une demande pour augmenter la sécurité sur le boulevard Gouin, à la hauteur de la sortie de l'autoroute 40.

À 20 h 26, la mairesse d'arrondissement suspend la séance

À 20 h 29, la mairesse d'arrondissement reprend la séance

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les élus profitent de l'occasion pour souhaiter un bon été aux citoyens.

Monsieur le conseiller Gilles Déziel invite la population à fréquenter les marchés publics qui se tiendront à la Place du Village et au parc Armand-Bombardier.

Monsieur le conseiller Manuel Guedes désire souligner les efforts des élus pour la réfection des différents terrains de soccer sur le territoire de l'arrondissement.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine invite les citoyens à profiter des nombreux événements organisés lors de la période estivale. Elle désire aussi remercier la Société d'histoire de Rivière-des-Prairies pour l'organisation de la commémoration de la bataille de la Coulée-Grou.

Monsieur le conseiller Richard Guay invite les citoyens à profiter de l'été et des installations récréatives de l'arrondissement et à les utiliser de façon sécuritaire.

Madame la conseillère Suzanne Décarie souhaite sensibiliser la population à la problématique de la punaise de lit et la façon de l'enrayer. Elle mentionne l'adoption, lors de la séance, du règlement régissant l'utilisation de la rampe de mise à l'eau de la rue Notre-Dame, près de la 34^e Avenue, dans le secteur de la Pointe-aux-Trembles. Elle dresse enfin le compte rendu de la consultation publique concernant le plan d'apaisement de la circulation.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun document n'a été déposé lors de cette séance.

CA15 30 07 0182

AUTORISATION - DIRECTEUR - CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL - DÉPÔT - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - IDENTIFICATION - DIRECTEUR - SIGNATURE - DOCUMENT RELATIF - FINANCEMENT LIÉ AU « SOUTIEN À L'ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION CULTURELS - ARRONDISSEMENTS » - DIVISION DES QUARTIERS CULTURELS.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à déposer une demande de soutien financier;

D'identifier le directeur pour signer tout document relatif dans le cadre du financement lié au « Soutien à l'élaboration de plans d'actions culturels – Arrondissements » de la Division des quartiers culturels.

ADOPTÉ

12.01 1153704001

CA15 30 07 0183

ACCEPTATION - OFFRE - MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MTESS) - PARTICIPATION - SERVICE PERLE - PORTAIL GOUVERNEMENTAL DE SERVICES - ESPACE ENTREPRISES - REGROUPEMENT - ACCÈS AUX PERMIS, LICENCES ET CERTIFICATS REQUIS DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAL ET FÉDÉRAL ET DES MUNICIPALITÉS - PERMISSION - ENTREPRISES - ACCÈS - RENSEIGNEMENTS - FORMULAIRES - DEMANDES DE PERMIS ET DE CERTIFICATS DE L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'accepter l'offre du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) de participer au service PerLE du Portail gouvernemental de services —espace Entreprises dont l'objectif est de regrouper l'accès aux permis, licences et certificats requis des gouvernements provincial et fédéral et des municipalités de façon à permettre aux entreprises d'avoir accès aux renseignements et aux formulaires de demandes de permis et de certificats de l'arrondissement.

ADOPTÉ

12.02 1154395003

CA15 30 07 0184

OCTROI - CONTRAT - COMPAGNIE WAJAX ÉQUIPEMENT - AUTORISATION - DÉPENSE - ACQUISITION - CHARIOT ÉLÉVATEUR ÉLECTRIQUE SUR PNEUMATIQUES - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 15-14403

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie Wajax Équipement, au montant de 98 389 86 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro 15-14403 (3 soumissionnaires).

D'autoriser une dépense de 98 389,86 \$ taxes incluses, pour l'acquisition d'un chariot élévateur électrique sur pneumatiques d'une capacité de 8000 lbs à 24 pouces du talon de la fourche, Hyster, J80XN;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1151610002

CA15 30 07 0185

OCTROI - CONTRAT - COMPAGNIE NORTRAX QUÉBEC INC. - AUTORISATION - DÉPENSE - LOCATION - TROIS (3) CHARGEURS ARTICULÉS SUR PNEUS D'UNE CAPACITÉ NOMINALE MINIMALE DE 3 VERGES CUBES DE MARQUE JOHN DEERE 624K - ENTENTE-CADRE 870144, - APPEL D'OFFRES PUBLIC NO 13-12698

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie Nortrax Québec inc. au montant de 837 948,73 \$, taxes incluses, conformément à l'entente-cadre numéro 870144, issue de l'appel d'offres public numéro 13-12698 (3 soumissionnaires).

D'autoriser une dépense de 837 948,73 \$ taxes incluses, pour la location de 3 chargeurs articulés sur pneus d'une capacité nominale de trois (3) verges cubes avec entretien complet et option d'achat, pour une durée de 5 ans à raison de 5 mois par année soit du 15 novembre 2015 au 15 avril 2020;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1151610003

CA15 30 07 0186

OCTROI - CONTRAT - COMPAGNIE LES ENTREPRENEURS BUCARO - TRAVAUX DE CORRECTION DES RACCORDEMENTS INVERSÉS - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-ING15-07 - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE recommander au comité exécutif :

D'autoriser une dépense de 137 855,03 \$ taxes incluses, pour les travaux correction des raccordements inversés, là ou requis, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

D'accorder le contrat à la compagnie Les Entrepreneurs Bucaro, plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 137 855,03 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-ING15-07 (2 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centre.

ADOPTÉ

20.03 1154820004

CA15 30 07 0187

OCTROI - CONTRAT - COMPAGNIE QUALINET ENVIRONNEMENT INC. APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP ING15-05 (15 14439) - AUTORISATION - DÉPENSE - TRAVAUX DE NETTOYAGE DE PUISARDS DANS DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie Qualinet Environnement inc., plus bas soumissionnaire conforme, aux prix de sa soumission soit au prix total approximatif de 112 014,39 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP ING15-05 (15-14439) (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 112 014,39 \$ taxes incluses, incluant les contingences et les frais incidents, pour les travaux de nettoyage de puisards dans diverses rues de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée par la Ville Centre.

ADOPTÉ

20.04 1154820003

CA15 30 07 0188

OCTROI - CONTRAT - TESSIER RÉCRÉO-PARC INC. - FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE BACS DE PLANTATION - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-15-PARC-49 - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat au montant de 99 408,65 \$, taxes incluses, à la firme Tessier Récréo-Parc inc., conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-15-PARC-49 (3 soumissionnaires).

D'autoriser une dépense pour ce montant, pour la fourniture et l'installation de bacs de plantation;

D'imputer celle-ci conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.05 1151163019

CA15 30 07 0189

PROLONGATION DU CONTRAT À LA COMPAGNIE 2632-2290 QUÉBEC INC. - LES EXCAVATIONS DDC - LOCATION - RÉTROCAVEUSE AVEC OPÉRATEUR - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 14-13734 - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer à la compagnie 2632-2290 Québec inc. - Les Excavation DDC, une prolongation d'une année de son contrat de location au montant de 73 390,84 \$, taxes incluses, pour la période du 15 juillet 2015 au 15 juillet 2016 pour une période d'un an pour les activités de réfection routière (PRR), conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro 14-13734;

D'autoriser une dépense de 73 390,84 \$ taxes incluses, pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur de marque John Deere, modèle 410J;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.06 1151610004

CA15 30 07 0190

OCTROI - CONTRAT - GLOBOCAM (MONTRÉAL) INC. - ACQUISITION DE DEUX CHÂSSIS-CABINE 6X4 POUR CAMION À DÉCHETS À BENNE COMPACTRICE DE 20 VERGES CUBES, - ENTENTE-CADRE 706217 - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 11-11751.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie Globocam (Montréal) inc., au montant de 316 040,31 \$ taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 316 040,31 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de deux châssis-cabine 6x4 pour camion à déchet à benne compactrice de 20 verges cubes, conformément à l'entente-cadre 706217 issue de l'appel d'offres public numéro 11-11751 (3 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.07 1151610005

CA15 30 07 0191

OCTROI - CONTRAT - ORGANISME LES SERVICES ADAPTÉS TRANSIT, - ENTRETIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ET DE LA MAISON DE LA CULTURE DE POINTE-AUX-TREMBLES ABRITANT LA BIBLIOTHÈQUE DE POINTE-AUX-TREMBLES - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 15-14520

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à l'organisme Les services adaptés Transit au montant de 446 550,31 \$ taxes incluses, pour assurer l'entretien de la bibliothèque de Rivière-des-Prairies et de la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles abritant la bibliothèque de Pointe-aux-Trembles, pour la période du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2018, et ce, conformément à la soumission déposée numéro 15-14520 (2 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.08 1154561001

CA15 30 07 0192

RENOUVELLEMENT - CONTRAT - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES ET SPORT MEDIA INC. - EXPLOITATION DU POTENTIEL PUBLICITAIRE DE L'ARÉNA RODRIGUE-GILBERT ET DE L'ARÉNA RENÉ-MASSON

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'abroger la résolution numéro CA15 30 03 0054;

D'autoriser le renouvellement du contrat avec Sport Media inc. pour l'exploitation du potentiel publicitaire de l'aréna Rodrigue-Gilbert et de l'aréna René-Masson, pour une période de 3 ans, se terminant le 8 juillet 2018 et selon les termes et conditions exigés par l'arrondissement.

D'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.09 1144561004

CA15 30 07 0193

OCTROI - CONTRAT - GRÉ À GRÉ - ÎLE SANS FIL (OBNL) - PHASE 1 - ACQUISITION ET INSTALLATION - RÉSEAU SANS FIL DE TYPE WI-FI - ACCESSIBLE - CITOYENS - ARRONDISSEMENT - AUTORISATION - DÉPENSE - AFFECTATION - SURPLUS DE GESTION - VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 150 000 \$ taxes incluses pour le déploiement de solutions d'accès Internet sans fil haute vitesse dans certains lieux publics de l'arrondissement, tel qu'identifiés au dossier décisionnel;

D'autoriser l'affectation des surplus au montant de 136 970 \$ et le virement de crédit à cette fin;

D'octroyer un contrat de 80 431 \$ gré à gré à l'organisme à but non lucratif Île Sans Fil, organisme, tel que stipulé dans les offres de service jointes au présent dossier décisionnel.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.10 1154230006

CA15 30 07 0194

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - DOSSIER PRIORITAIRE DE LUTTE CONTRE L'ADHÉSION DES JEUNES AUX GANGS DE RUE 2015 - APPROBATION - CONVENTION - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES ET LE CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC., - PROJET LE TREMLIN 16-20 ANS

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier, non récurrent, de 8 918,60 \$ à l'organisme le Centre de promotion communautaire Le Phare inc., pour le projet Le Tremplin 16-20 ans, dans le cadre du dossier prioritaire de lutte contre l'adhésion des jeunes aux gangs de rue 2015;

D'approuver le projet de convention entre l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement assumée par le Service de la diversité sociale et des sports.

ADOPTÉ

20.11 1153163004

CA15 30 07 0195

AUTORISATION - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME MU - RÉALISATION - MURALE - PARC CLÉMENTINE-DE LA ROUSSELIÈRE, SUR L'ABRI DU MARQUEUR - AUTORISATION - VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'autoriser une contribution financière à l'organisation de MU au montant de 15 000 \$ pour la réalisation de la murale au parc Clémentine-de la Rousselière;

D'autoriser un virement de crédit au montant de 15 000 \$ à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.12 1156816001

CA15 30 07 0196

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE -QUATRE (4) ORGANISMES - LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT - CENTRE DE LEADERSHIP POUR LA JEUNESSE DON BOSCO - ÉQUIPE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (É.R.D.P.) - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR DE L'ILE DE MONTRÉAL (PALIM), CLUBS DE VACANCES 2015

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière totale de 16 200 \$ pour quatre (4) organismes partenaires de l'arrondissement offrant des clubs de vacances dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal 2015, soit :

Loisirs Communautaires le relais du Bout	5 598 \$
Le centre Leadership pour la jeunesse Don Bosco	3 276 \$
Équipe Rivière-des-Prairies (É.R.D.P.)	3 473 \$
Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles	3 853 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.13 1151790001

CA15 30 07 0197

BUREAUX - DIRECTION DE LA CULTURE DES SPORTS DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL - PROLONGATION DU BAIL JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2015 (BÂTIMENT 8121)

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver le renouvellement d'un bail par lequel la Ville loue de Les immeubles Carosielli inc. des locaux de 557,42 m² au 2^e étage (locaux 201 et 206) de l'immeuble situé au 8595, boulevard Maurice-Duplessis pour une période de quatre (4) mois, du 1^{er} juillet 2015 au 31 octobre 2015, moyennant un loyer total de 51 565,78 \$ taxes incluses, (bâtiment 8121).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.14 1155941005

CA15 30 07 0198

BUREAU ACCÈS MONTRÉAL - POINTE AUX-TREMBLES. PROLONGATION DU BAIL JUSQU'AU 31 JANVIER 2016, (BÂTIMENT 8053)

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'approuver le renouvellement d'un bail par lequel la Ville loue de 127469 Canada inc. (Groupe immobilier Taillefer), des locaux de 140 m² au rez-de chaussée de l'immeuble situé au 3445, rue Robert-Chevalier, Bureau Accès Montréal (8053-001) à des fins de bureaux pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour une période de sept (7) mois du 1^{er} juillet 2015 au 31 janvier 2016 moyennant un loyer total de 21 689, 83 \$ taxes incluses.

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.15 1155941004

CA15 30 07 0199

OCTROI - DEUX (2) - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - DEUX - ORGANISMES - CONSEIL NATIONAL DES ITALO-CANADIENS - FONDATION DE LA POINTE DE L'ÎLE - ORGANISATION DE LEURS ACTIVITÉS..

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer la somme de 804,33 \$ au Conseil national des Italo-Canadiens, pour l'achat d'une publicité dans le programme d'activités de la Semaine italienne de Montréal 2015;

D'octroyer la somme de 250,00 \$ à la Fondation de La Pointe-de-l'île, pour l'achat d'une publicité à l'occasion du tournoi de golf organisé au bénéfice de la Commission scolaire de La Pointe-de-l'Île;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses sont assumées à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.01 1156951007

CA15 30 07 0200

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la séance du 8 mai 2015.

ADOPTÉ

30.02

CA15 30 07 0201

OCTROI - CONTRAT - LÉVIS TOYOTA - ACQUISITION DE TROIS (3) TOYOTA PRIUS C, ANNÉE 2015 - ENTENTE-CADRE 1044441 - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 72 513,68 taxes incluses, pour l'achat de trois (3) Toyota Prius C, année 2015 pour la Division de l'horticulture et des parcs (1 véhicule), la Direction du développement du territoire et des études techniques (1 véhicule) et pour les déplacements d'affaires des employés de la Maison du citoyen (1 véhicule), conformément à l'entente-cadre 1044441;

D'octroyer à la firme Lévis Toyota un contrat de 72 513,68, taxes incluses, pour l'acquisition des trois véhicules Toyota Prius C, année 2015;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée par l'arrondissement à 100 %.

ADOPTÉ

30.03 1151163017

CA15 30 07 0202

PRENDRE ACTE - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - RESSOURCES FINANCIÈRES - DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - DÉPÔT - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois de mai 2015 et en matière de ressources financières pour la période du 2 au 29 mai 2015, du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois de mai 2015 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois de mai 2015.

ADOPTÉ

30.04 1154230005

CA15 30 07 0203

AUTORISATION - PROJET DE LA SCÈNE COMMÉMORATIVE DES FÊTES DU 375E ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL - VIEUX-POINTE-AUX-TREMBLES

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a réservé une somme de 15 M \$ au programme triennal d'immobilisations 2015-2017 pour financer des projets d'immobilisations réalisés par les arrondissements dans le cadre du 375e anniversaire de Montréal;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a autorisé un financement de 615 000 \$ pour la réalisation du projet de scène commémorative pour les fêtes du 375^e tel que proposé par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles souhaite contribuer aux festivités du 375^e anniversaire de Montréal et offrir un legs significatif à ses citoyens qui permettra d'améliorer l'offre d'activités dans une approche durable.

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'autoriser le projet de la scène commémorative des fêtes du 375^e de Montréal dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles, dans le cadre du projet du 375^e anniversaire de Montréal et de mandater le bureau de projets, de la Direction du développement du territoire et des études techniques pour le suivi du dossier et la réalisation du projet.

ADOPTÉ

30.05 1151163014

CA15 30 07 0204

AUTORISATION - PARTICIPATION - DEUX ÉLUS - 27E COLLOQUE ANNUEL - RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ - SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver la participation de mesdames Suzanne Décarie et Nathalie Pierre-Antoine, conseillères de l'arrondissement à représenter l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles au 27^e Colloque annuel du Réseau québécois des Villes et Villages en santé, le 17 septembre 2015 à Salaberry-de-Valleyfield;

D'autoriser une dépense totale de 471,40 \$ incluant les taxes et les frais de déplacement, pour la participation de deux élus de l'arrondissement à cet événement;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.06 1154860011

CA15 30 07 0205

MAISON DU CITOYEN - CONTRATS DE CONSTRUCTION ET DE SERVICES PROFESSIONNELS (ARCHITECTURE) - AUTORISATION DE DÉPENSE ADDITIONNELLE

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'annuler la résolution du 19 décembre 2013 libellé ainsi :

« D'octroyer, pour ce faire, un contrat à la firme Héloïse Thibodeau Architecte inc. au montant de 470 017,80 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission déposée numéro PRO-DGP13-001 (2 soumissionnaires) »

D'adopter rétroactivement au 19 décembre 2013, la résolution suivante :

« D'octroyer, pour ce faire, un contrat à la firme Héroïse Thibodeau Architecte inc. pour les services en architecture et à la firme CIMA+ S.E.N.C., pour les services en ingénierie au montant de 470 017,80 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission déposée numéro PRO-DGP13-001 (2 soumissionnaires). »

D'autoriser une dépense additionnelle de 2 296 832,57 \$ taxes incluses au contrat octroyé à Construction Cybco inc., appel d'offres numéro RP-DGP14-001, faisant passer le contrat de 11 905 084,08 \$ à 14 201 916,65 \$ taxes incluses dans le cadre, de la phase II du projet de réalisation de la Maison du citoyen.

D'autoriser une dépense additionnelle de 219 429,75 \$ taxes incluses au contrat accordé à Héroïse Thibodeau Architecte inc. et Cima+ S.E.N.C. correspondant à la valeur des travaux réalisés dans le cadre de l'appel d'offres numéro PRO-DGP13-001 - Services professionnels - conception et réalisation Maison du citoyen; faisant passer le contrat de 470 017,80 \$ à 689 447,55 \$ taxes incluses.

D'autoriser une affectation des surplus de gestion de l'arrondissement pour un montant de 1 399 193,29 \$ et des virements de crédits à cet effet.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 39,10 % par le PTI de l'arrondissement et à 60,90 % par les surplus de gestion de l'arrondissement.

ADOPTÉ

30.07 1151652001

CA15 30 07 0206

**RAPPORT DE LA MAIRESSE - SITUATION FINANCIÈRE - VILLE DE MONTRÉAL -
ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre acte du rapport de la mairesse d'arrondissement sur la situation financière de la Ville de Montréal relativement à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

DE procéder à la publication du rapport dans les hebdomadaires locaux, plutôt qu'à la distribution porte à porte chez les citoyens.

ADOPTÉ

30.08 1150448004

CA15 30 07 0207

**BUREAU D'ARRONDISSEMENT - RELOCALISATION TEMPORAIRE - DÉMÉNAGEMENT
D'URGENCE - AUTORISATION DE DÉPENSES PAR LA MAIRESSE**

CONSIDÉRANT les nombreuses représentations des dirigeants de l'arrondissement avec le propriétaire de l'immeuble du 7380, boulevard Maurice-Duplessis, relativement à la prolongation temporaire des locaux en attendant l'emménagement à la Maison du citoyen, prévu pour l'automne 2015;

CONSIDÉRANT l'offre du propriétaire laquelle ne peut se justifier compte tenu des besoins de l'arrondissement;

CONSIDÉRANT l'impasse des négociations;

CONSIDÉRANT que le bail venait à échéance le 30 juin 2015;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour prévenir une détérioration des biens municipaux après l'expiration du bail;

VU l'urgence;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE prendre acte de l'autorisation de la mairesse, madame Chantal Rouleau, à effectuer toutes les dépenses nécessaires et accorder les contrats qui en découlent, afin de permettre le déménagement et la rélocalisation du bureau de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dans des locaux temporaires, et ce, afin de régler de remédier à la situation et éviter la détérioration des biens municipaux, à charge de produire le rapport lors de la prochaine séance, conformément à la Loi.

ADOPTÉ

30.09 1156951008

CA15 30 07 0208

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - LES PETITS SOLEILS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - TENUE D'UN CAMP DE JOUR SPÉCIALISÉ POUR LA CLIENTÈLE 6-17 ANS VIVANT AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE - PÉRIODE ESTIVALE - ANNÉE 2015 - APPROBATION -PROJET - CONVENTION -. AFFECTATION -SURPLUS DE GESTION - APPROBATION - VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ à l'organisme Les Petits soleils de la Pointe-de-l'île afin de réaliser un camp de jour spécialisé pour la clientèle 6-17 ans vivant avec une déficience intellectuelle pour la période estivale 2015;

D'approuver un soutien immobilier d'une valeur annuelle de 12 250 \$;

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion pour un montant de 15 000 \$;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.10 1154561002

CA15 30 07 0209

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-102

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la résolution numéro PP-102 intitulée « Projet particulier visant à autoriser l'occupation à des fins de "restaurant" un bâtiment mixte, situé aux 12123-12129, rue victoria, sur le lot 1 260 557 - District de Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.02 1156425005

CA15 30 07 0210

ADOPTION - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-101

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dispose d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009, tel qu'amendé);

CONSIDÉRANT que le requérant a fait une demande afin de permettre l'occupation aux fins de l'usage " entrepreneur et matériaux de construction " (excavation, paysagiste, électricité et plomberie) prévu au 11 731, avenue Lucien-Gendron, sur le lot 1 076 372 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de La Pointe-aux-Prairies .

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de résolution le 5 mai 2015 ainsi que l'adoption d'un second projet de résolution le 2 juin 2015 et de l'assemblée publique de consultation tenue le 20 mai 2015;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande d'approbation référendaire de la part des personnes intéressées à ce projet particulier n'a été reçue à l'arrondissement en temps opportun;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'adopter la résolution numéro PP-101 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'occupation aux fins de l'usage " entrepreneur et matériaux de construction " (excavation, paysagiste, électricité et plomberie) prévu au 11 731, avenue Lucien-Gendron, sur le lot 1 076 372 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de La Pointe-aux-Prairies ».

ADOPTÉ

40.03 1156425004

CA15 30 07 0211

DÉROGATION MINEURE - 13951, RUE NOTRE-DAME EST - LOT 1 156 807

La mairesse d'arrondissement, madame Chantal Rouleau, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 5 juin 2015;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver la dérogation mineure quant aux articles 134 et 161 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01), relativement aux marges de recul minimales d'un bâtiment technique relié à des antennes de téléphonie cellulaire, sur le lot 1 156 807 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au 13951, rue Notre-Dame Est, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

Le tout tel que présenté sur le *plan tel que construit* préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Martin Gascon, minute 11289, feuillet 1/2 et 2/2, en date du 16 avril 2015, à savoir :

Confirmer l'implantation, sur le lot 1 156 807, d'un bâtiment technique relié à des antennes de téléphonie cellulaire à 3,70 mètres de la limite arrière, plutôt qu'à 6 mètres (articles 134 et 161) du Règlement de zonage (RCA09-Z01);

Confirmer l'implantation, sur le lot 1 156 807, d'un bâtiment technique relié à des antennes de téléphonie cellulaire à 0,80 mètre de la limite latérale, plutôt qu'à 1,50 mètre (articles 134 et 161) du Règlement de zonage (RCA09-Z01).

ADOPTÉ

40.04 1153469011

CA15 30 07 0212

PIIA - PAVILLON DUJARIE - 7050, RUE MARIE-VICTORIN ET DES SECTIONS A, B ET G DU BÂTIMENT SITUÉ AUX 7000 ET 7125 RUE MARIE-VICTORIN

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 5 juin 2015;

D'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale conformément à l'article 22 de la section 2, applicable au campus Marie-Victorin, du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), visant le remplacement de murs-rideaux, de portes, de fenêtres, des sections A, B et G du bâtiment situées aux 7000 et 7125, rue Marie-Victorin, et du pavillon Dujarie situé au 7050, rue Marie-Victorin, sur le lot 3 936 657 du cadastre du Québec, circonscription de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies, le tout tel qu'illustré sur les extraits des huit (8) plans préparés par Jodoin, Lamarre, Pratte architectes, numérotés A-101, A-210, A-211, A-213, A-301, A-302, A-303 et A-505 estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 4 juin 2015.

Les matériaux et les couleurs retenus sont :

Matériau	Élément architectural	Compagnie	Couleur / Modèle
Aluminium	Portes, fenêtres, murs-rideaux	Alumico	Champagne
Verre	Fenêtres	Perico	Teinté Bonze / Optifloat
Verre	Fenêtres du bâtiment annexe section A et 2 fenêtres au 2 ^e étage section G	À déterminer	Clair

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.05 1153077003

CA15 30 07 0213

PIIA - RUE NOTRE-DAME EST, EN FACE DE LA 7E AVENUE, SUR LES LOTS NUMÉROS 1 092 529, 1 092 530 ET 1 092 531

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 5 juin 2015;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément aux articles 96 et 122 des sections 13 et 17 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), du plan relatif à l'opération cadastrale pour un projet résidentiel projeté sur la rue Notre-Dame Est, en face de la 7^e Avenue, sur les lots numéros 1 092 529, 1 092 530 et 1 092 531 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles, le tout, tel qu'illustré sur le plan cadastral parcellaire préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Jean Lamarche, minute 27695, en date du 6 novembre 2014.

ADOPTÉ

40.06 1153469010

CA15 30 07 0214

PIIA - 11637 À 11643, RUE NOTRE-DAME EST

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 5 juin 2015;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'approuver la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 28 de la section 3 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), les plans visant la reconstruction des marquises, le remplacement des garde-corps des balcons et de l'escalier de la façade, ainsi que la reconstruction du balcon de l'étage à l'arrière (modèle, matériaux et couleurs) pour un projet de transformation du bâtiment mixte commercial et résidentiel situé aux 11637 à 11643, rue Notre-Dame Est, sur le lot 1 091 711 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

Les matériaux et couleurs retenus sont :

Matériau	Élément architectural	Compagnie	Couleur / Modèle
Aluminium	Structures des balcons et des marches, garde-corps et colonnes	Les Entreprises Allium inc.	Noir
Fibre de verre	Marches	Les Entreprises Allium inc.	Beige
Aluminium	Marquises	Les Entreprises Allium inc.	Noir

QUE sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques (DDTET), des matériaux de qualité supérieure et des couleurs équivalents peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.07 1153469012

CA15 30 07 0215

PIIA - 12090, RUE NOTRE-DAME EST

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 5 juin 2015;

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 96 de la section 13 et à l'article 122 de la section 17 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), des plans relatifs à la construction d'un bâtiment complémentaire et à l'aménagement du terrain situé au 12090, rue Notre-Dame Est, sur le lot 5 303 596, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

L'aménagement du terrain est présenté sur les plans d'aménagement déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 5 juin 2015.

L'implantation du bâtiment complémentaire est présentée sur le plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Martin Gascon, en date du 22 juin 2015, minute 11611.

L'apparence du bâtiment complémentaire est illustrée sur les perspectives et les plans en élévation déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 5 juin 2015.

Les matériaux et les couleurs retenus sont :

Matériaux	Composante architecturale	Couleur
Brique	Façades	Rouge (Sioux city brick, Napa valley colonial ironspot)
Bloc de béton	Façades	Gris (Ariscraft, renaissance)
Enduit d'acrylique	Façades	Gris moyen
Bois	Soffite	Brun (CLT panneau de bois)
Acier	Portes	Gris
Aluminium	Fenêtres (haut des portes)	Gris
Bloc de verre	Fenêtres	Clair (Pittsburgh corning)

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.08 1150826003

CA15 30 07 0216

ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA15-(C-4.1)-004 - MISE À SENS UNIQUE DE LA CIRCULATION VERS LE NORD SUR LA 65E AVENUE, ENTRE LE BOULEVARD PERRAS ET LA 3E RUE

Considérant la recommandation favorable du comité de circulation à sa réunion du 10 juin 2015;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'édicter par l'ordonnance numéro OCA15-(C-4.1)-004, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4-1), les mesures suivantes:

- la mise à sens unique de la circulation vers le nord sur la 65^e Avenue, entre le boulevard Perras et la 3^e Rue;

D'autoriser la modification de la signalisation existante pour tenir compte de la circulation à sens unique sur cette rue;

D'autoriser une dépense de 2 500 \$ à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.09 1155888004

CA15 30 07 0217

APPROBATION - RATIFICATION - AUTORISATION - PROGRAMMATION AMENDÉE - ÉVÉNEMENTS PUBLICS -ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ANNÉE 2015

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver la programmation amendée des événements publics, sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour l'année 2015;

D'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans ladite programmation;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8), l'ordonnance numéro *OCA15-(C-4.1)-002-A*, permettant la fermeture de rues, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans ladite programmation;

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3 tel qu'amendé, article 20), l'ordonnance numéro *OCA15-(B-3)-001-A*, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans ladite programmation;

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro *OCA15-(P-1)-001-A*, permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans ladite programmation;

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement (RCA09-Z01 tel qu'amendé, article 315), l'ordonnance numéro *OCA15-(RCA09-Z01)-001-A*, permettant l'installation d'affichage, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans ladite programmation;

D'édicter, en vertu du Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1 tel qu'amendé, article 22), l'ordonnance numéro *OCA15-(V-1)-001-A*, permettant la circulation de véhicules hippomobiles, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans ladite programmation;

D'autoriser le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou son représentant à signer le permis « Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public ».

ADOPTÉ

40.10 1154731001

CA15 30 07 0219

RÉVISION - MODE DE CONTRÔLE - INTERSECTIONS - 3E RUE ENTRE LE BOULEVARD DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ET LA 68E AVENUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'enlever les panneaux «Arrêt» existants sur la 3^e Rue à la hauteur de la 64^e Avenue;

D'installer des panneaux «Arrêt» sur la 3^e Rue, à la hauteur de la 62^e Avenue et la 65^e Avenue;

DE conserver toute autre signalisation existante;

D'autoriser une dépense de 2 000 \$ à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.12 1155888005

CA15 30 07 0220

DÉPÔT - RAPPORT - APPLICATION - RÈGLEMENT - PROTECTION DES BÂTIMENTS CONTRE LES REFOULEMENTS D'ÉGOUT (11-010) - DIRECTEUR - SERVICE DE L'EAU

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE déposer au directeur du Service de l'eau, le rapport relatif à l'application du Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout (11-010), pour la période du 11 avril 2014 au 31 décembre 2014.

ADOPTÉ

40.13 1154395002

CA15 30 07 0221

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA15-30069

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a aménagé une rampe de mise à l'eau des embarcations aux lots numéros 1 154 812 partie et 1 154 819, Cadastre du Québec;

ATTENDU QUE les articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale accordent aux municipalités le pouvoir d'établir un mode de tarification notamment pour l'utilisation de ses biens et de ses services;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance extraordinaire du 3 juillet 2015;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA15-30069 intitulé « Règlement sur l'accès à la rampe de mise à l'eau située sur la rue Notre-Dame, à l'est de la 34e rue, dans le secteur de la Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.14 1154860012

CA15 30 07 0226

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - RÉOLUTION NUMÉRO PP-102

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE déposer le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le mercredi 17 juin 2015 relativement au projet de la résolution numéro PP-102 intitulée « Projet particulier visant à autoriser l'occupation à des fins de "restaurant" un bâtiment mixte, situé aux 12123-12129, rue victoria, sur le lot 1 260 557 - District de Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.01

CA15 30 09 0218

ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA15-(RCA09-Z01)-003 AUTORISANT L’AFFICHAGE DE PANNEAUX PUBLICITAIRES SUR CERTAINS SITES DANS L’ARRONDISSEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'édicter l'ordonnance numéro OCA15-(RCA09-Z01)-003 en vertu du règlement RCA09-Z01, article 315, afin :

D'autoriser exceptionnellement l'affichage des enseignes et des panneaux publicitaires, incluant à des fins publiques, culturelles, touristiques et sociocommunautaires, sur les sites et les périodes identifiés dans le tableau joint en annexe à l'ordonnance.

Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

40.11 1151528004

CA15 30 07 0222

AUTORISATION - UTILISATION - RÉSERVE POUR FINS DE PARCS - PROLONGATION - POSTE D'ARCHITECTE-PAYSAGISTE TEMPORAIRE (POSTE NO 60952) - POSTE BANQUE D'HEURES D'AGENT TECHNIQUE EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE (CODE D'EMPLOI 783320) - DIVISION DE L'INGÉNIERIE DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser l'utilisation de la réserve pour fins de parcs au maximum de 184 000 \$ et procéder à la prolongation d'un poste d'architecte-paysagiste temporaire (poste no 60952) et d'un poste banque d'heures d'agent technique en architecture de paysage (code d'emploi 783320) à la Division de l'ingénierie de la Direction du développement du territoire et études techniques et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

ADOPTÉ

50.01 1152700003

CA15 30 07 0223

DÉSIGNATION - MAIRE SUPPLÉANT D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE désigner Madame la conseillère de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles Nathalie Pierre-Antoine, maire suppléant d'arrondissement, pour une période de quatre (4) mois, et ce, à compter du 8 juillet 2015.

ADOPTÉ

51.01 1156951005

CA15 30 07 0224

DÉPÔT LISTES - TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS 1) COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$; 2) COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ CONCLUS AVEC UN MÊME COCONTRACTANT, LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000 \$, ET CE, POUR LA PÉRIODE DU 1ER JUIN 2014 AU 31 MAI 2015, POUR L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que du dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, et ce, pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015 pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

60.01 1150448003

CA15 30 07 0225

LEVÉE - SÉANCE

À 21 H 29

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} septembre 2015.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

M^e Alain R. Roy, LL.M., O.M.A.
Secrétaire d'arrondissement